

## BREVES DE CTL

**CTL du 28 mai 2021 à 9 H30**

Présents :

Direction : Mme Lenfant, Mme Deslandes, Mme Denous,

Syndicats : Mme Pénisson Mme Lechaux, Mme Guittard, Mme Pras, M Barrurier, M Prud'Homme, Mr Champagne, Mme Cognac, Mme Renaud, Mme Combes.

### 1-Premier point à l'ordre du jour :

Transfert de la gestion des ESMS relevant des trésoreries des sites extérieurs vers la trésorerie hospitalière (TH) .

S'agissant d'une représentation suite à un vote « non » unanime lors du CTL du 20 mai 2021,

nous sommes revenus sur le fait que ce nouveau service était en souffrance.

On est toujours en attente du compte rendu du Dr Jussiaux qui est venu voir le nouveau service après avoir été alertée par des agents.

Preuve qu'il y a quand même des problèmes !



La réponse de la direction : « nous allons proposer des formations »  
Donc les problèmes du service viendrait du manque de formation des agents !

**Ceux-ci sauront apprécier à sa juste valeur cette conclusion de la direction.**

Les OS présentes ont donc, sans surprise, voté contre !

Pour Solidaires, si les acteurs de prévention avaient été prévenus bien en amont nous aurions pu avoir leur avis avant le CTL mais, le principal motif de notre opposition à cette restructuration est la souffrance des agents qui n'est pas suffisamment prise en compte.



### 2 - Deuxième point à l'ordre du jour :

Fermeture du guichet caisse et de l'accueil sans rendez-vous de la DDFP 36.

Pas de modifications donc pas de changement de vote soit vote « contre » des OS.



3 – Le sujet du SDIF n'a pas été représenté puisqu'une OS s'est abstenue lors de la première présentation.

#### 4 - Questions diverses :

- Solidaires est intervenu concernant la situation d'un agent contractuel (son contrat ayant débuté le 17 mai 2020 pour un an).

La CAP nationale confirmant sa titularisation doit se tenir le 18 juin. A ce jour, cet agent n'est plus contractuel, pas encore titulaire mais présumé comme tel!

Cette situation pourrait prêter à rire mais il a eu la désagréable surprise de voir qu'il avait perçu qu'un demi-salaire ! Nous sommes intervenus et il va pouvoir recevoir le restant de sa paye début juin.

- Vous pouvez bénéficier d'une journée d'autorisation d'absence exceptionnelle le lendemain de votre vaccination (Covid bien sur) si vous avez des effets secondaires. Mais à la vue du message reçu après le CTL et suite à notre intervention, il n'est pas spécifié que des symptômes intervenant le surlendemain vous empêcheraient de bénéficier de cette ASA.

La seule chose qu'il faut retenir c'est que cette absence ne peut pas excéder une journée (si les symptômes persistent, consultez votre médecin).



- Le contrat de l'agent de sécurité est prolongé en juillet. Après cette date c'est l'agent recruté qui assurera cette mission d'accueil et d'orientation des contribuables ayant rendez-vous. Comment ? Dans quelles conditions ? Ben, on sait pas. Peut-être faudra-t-il envisager une autre signalétique...

- Nous sommes aussi revenus sur le sujet du SDIF en réclamant les plans des locaux : situation au premier septembre (période transitoire). Ben oui ! cela à des répercussions pour les collègues du SIE et les collègues du SDIF. Pendant que nous étions à parler de plans nous avons (à nouveau) demandé les plans du rez-de-chaussée de la direction. Alors, nouveauté il restera un box d'accueil et la machine à courrier ne bouge plus !



- Nous avons aussi demandé si une nouvelle dotation de masques était prévue (plus légers pour l'été). Et bien non ! Ceux qui sont arrivés à la direction sont sur le même modèle que ceux que nous avons déjà. Donc, pas de collection été pour la période chaude !



- Tableau d'avancement : toujours pas nouvelles. Il faut attendre juin .

- Tour de France il y aura sans doute des perturbations de circulation « la mairie va sans doute nous prévenir ». On a tenté de demander si la direction pensait nous accorder une demi-journée mais la sans hésitation la réponse est NON !



- 5 personnes sont inscrites au webinar pour les postes CDL. Il s'agit de 3 IDIV et 2 Inspecteurs. La décision sera prise plus tard par la direction.

- Le mouvement local sera connu entre le 20 juin et fin juin.  
Sachant que nous serons dans la gestion de la pénurie (beaucoup plus de départs que d'arrivées). Cela concerne les cadres A, B et C. La direction va recruter des contractuels.  
Le choix des chaises qui resteront vides n'a pas encore été fait par la Direction.

- Toujours en attente pour les postes comptables d'Issoudun et du Blanc.

- La borne électrique sur le parking du CDFIP ne fonctionne toujours pas faute du câble approprié (nous attendons la livraison des cordons ad-hoc).  
Les places ainsi utilisées étaient précédemment des places handicapées. Nous espérons que la direction aura la bonne idée d'en créer de nouvelles au plus près du cheminement qui amène à nos locaux.



- Télétravail, la circulaire fonction publique du 26 mai prévoit quelques changements :  
Ne pas confondre télétravail pour raisons médicales ou pour raisons sanitaires.

Alors pour le moment la direction réserve sa réponse en attendant la déclinaison pour la DGFIP.

Il en ressort d'après ce que nous avons compris que les télétravailleurs pour raison sanitaire « peuvent » revenir un jour par semaine à partir de maintenant et « devront » revenir deux jours à partir du 9 juin.



- Amendes, il a été demandé que les agents en poste puissent disposer de toutes les habilitations utiles à l'exercice de leurs missions (notamment Adonis national).

- Le gère-file du CDFIP (qui a coûté la modique somme de 15.000 €) ne fonctionne pas correctement laissant les collègues dans l'embarras tous les matins. La cellule informatique est obligée de relancer « ce superbe outil » chaque jour.

- La création du SGC (service de gestion comptable) du Blanc se fera en 2 temps :

\* Châtillon au 01/01/2022

\* Argenton au 01/09/2022.

Mme Lenfant nous a présenté la fermeture de Châtillon en ces termes : « Après des entretiens avec les agents de Châtillon, 3 d'entre eux acceptent de suivre leur mission. Il n'y aura pas de travail à distance et donc cela engendre la fermeture de la Trésorerie de Châtillon. »

Solidaires est intervenu pour connaître la situation du quatrième agent qui ne souhaite pas aller au Blanc. Pourra-t-il bénéficier de la prime de restructuration ?

Pour Solidaires il devrait pouvoir en bénéficier puisqu'il est concerné par la fermeture de son service et que cela n'est pas une convenance personnelle. Mais, cette question sera expertisée.

